

# Saints députés, priez pour nous

(M. Poulin) Le Bloc québécois pourra finalement prendre sa revanche contre le Parti québécois. Des membres des deux partis s'affronteront pour une deuxième année consécutive dans un match d'improvisation sur la souveraineté.

L'an passé, le Parti québécois avait remporté la victoire lors d'un match serré qui s'est soldé par un pointage de 6 à 5.

Des députés des deux partis ont décidé de revenir à la charge cette année sous le thème Ô Paradis Qc, Saints députés, priez pour nous.

Le match est surtout un prétexte pour parler du Québec et de la souveraineté. «Nous allons parler, toujours en nous amusant et sur un ton humoristique, de ce que pourrait faire le Québec s'il était souverain. Ça va être le temps de parler de la Caisse de dépôt ou des crises agricole et forestière», indique le député bloquiste Marc Lemay.

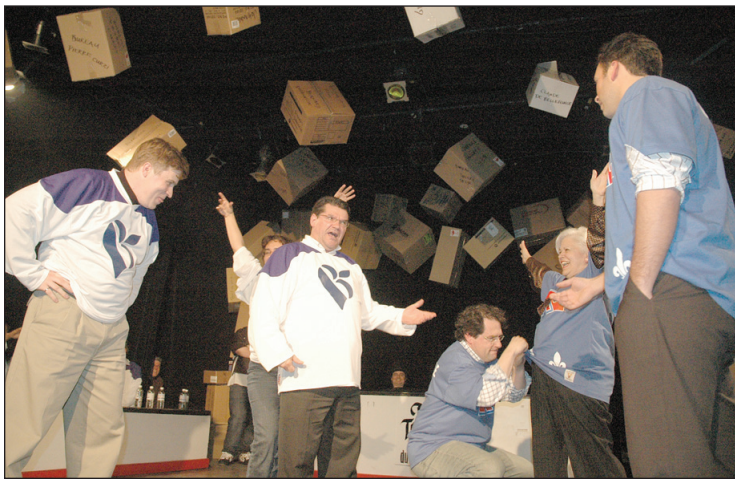
Le concept, mis sur pied par M. Lemay, sera aussi repris à Montréal et à Québec.

## Une dizaine de députés

Sur la patinoire, les spectateurs pourront voir les députés péquistes Agnès Maltais, Maka Kotto, Monique Richard, Camil Bouchard et Pierre Curzi.

«De notre côté, l'objectif est clair: nous voulons une victoire convaincante pour bien leur faire comprendre que la vraie *game*, c'est à Québec qu'elle se joue. Marc Lemay aura besoin de beaucoup plus qu'une cravate chanceuse pour sortir de cette soirée en un seul morceau», écrit avec humour le député d'Abitibi-Ouest et entraîneur de l'équipe du PQ, François Gendron.

Du côté bloquiste, les députés Michel Guimond, Thierry St-Cyr, Eve-Mary Thai Thi Lac, Luc Malo, Pascal-Pierre Paillé disputeront à l'honneur du parti dans ce match revanche. Ils seront entraînés par le député d'Abitibi-Baie James-Nunavik-Eeyou, Yvon Lévesque, et celui d'Abitibi-Témiscamingue, Marc Lemay.



Le match d'impro, qualifié d'historique par le Bloc québécois, sera présenté le 30 avril au Théâtre du Vieux-Noranda. Les billets se vendent au coût de 20 \$.

## Contrôle routier Québec Journées d'information Poste de contrôle de Rouyn-Noranda



Contrôle routier Québec tiendra deux journées d'information, le **samedi 18 avril et dimanche 19 avril 2009, de 8 h à 16 h**, au poste de contrôle de Rouyn-Noranda, situé au 30, chemin Bradley. L'événement vous permettra de démystifier le métier de contrôleur routier et de vous familiariser avec les équipements utilisés pour les interventions. Sur place, les agents de Contrôle routier Québec seront disponibles afin de répondre aux questions sur la prévention et sur l'application des lois et règlements qui concernent la sécurité routière ainsi que l'industrie du transport.

**Ne manquez pas cette occasion. On vous attend!**



Contrôle routier  
Québec

F61491vp

## LE COMMENTAIRE DE SIMON

Directeur du Conseil régional  
de l'Environnement



CREAT  
Conseil Régional  
de l'Environnement  
de l'Abitibi-Témiscamingue



Laquerre

# Le prix de l'or

Les audiences publiques concernant le titanesque projet de mine à ciel ouvert Canadian Malartic tirent à leur fin. Le rapport du BAPE sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en juillet. Si elle donne son aval au projet, c'est qu'elle aura considéré qu'il s'agit de développement durable. Or, démontrer une telle chose équivaut à réussir la quadrature du cercle: c'est impossible!

Pourquoi? Parce que le gigantisme des installations projetées, la cadence effrénée d'exploitation et la courte durée de

vie du projet (15 ans) sont en contradiction avec les principes du développement durable. Les ressources minérales sont non renouvelables. Il faudrait donc en étaler l'exploitation sur une très longue période et n'extraire que ce qui est strictement nécessaire.

Quinze ans seront vite passés. Que restera-t-il à Malartic après cette période? Six mines d'or y ont déjà opéré par le passé, laissant tout de même la ville en piteux état...

Dans un conseil d'administration, les décisions délicates doivent recevoir l'appui d'au moins 2/3 des membres. Pourquoi les citoyens d'une ville dont on souhaite à jamais changer le visage n'ont-ils pas le même droit de regard? Le développement durable implique une composante sociale et aucune relocalisation liée à un projet minier ne devrait être exclue des études d'impacts comme ce fut le cas à Malartic.

La compagnie devrait au moins avoir la décence d'accepter de remblayer la fosse à la fin des opérations et de payer avant le début de l'exploitation la totalité des frais de restauration postfermeture.

Considérant les coûts environnementaux et sociaux et sachant que près de 80 % de l'or qui sera extrait du site de Malartic servira à la fabrication de bijoux, n'est-ce pas trop cher payé?

Que restera-t-il à Malartic après cette période? Six mines d'or y ont déjà opéré par le passé, laissant tout de même la ville en piteux état...



Ville de  
Rouyn-Noranda  
Fierté • Solidarité • Savoir

« Tous les jours, en tant que citoyennes et citoyens responsables, vous posez des gestes qui visent la protection de l'environnement. La Ville de Rouyn-Noranda en fait autant et affirme sa volonté de devenir de plus en plus une Ville verte. »



Le maire,

Mario Provencher